



CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Rapport d'activités 2023



Sommaire

Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? » 3

- 1. Les effets collatéraux dévastateurs de la gestion de la pandémie de COVID 19 3
- 2. Un sous-financement structurel de l'offre social-santé 3
- 3. Le Plan Social Santé Intégré : une réforme ambitieuse 4

Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION 6

- 1. Inter Fédération ambulatoire 6
- 2. Ars Collaborandi et Care in the City 6

Le CBCS investigue - CREBIS 7

- 1. Organisation générale du Crebis 7
- 2. Les Ateliers du changement 8
- 3. Recherche-action collaborative La prise en charge des MENA 9
- 4. Recherche exploratoire collaborative – Mieux comprendre les précarités étudiantes 10
- 5. SAM, le service d'accompagnement méthodologique 10
- 6. Le réseau de chercheurs collaboratifs 12
- 7. Organisation et participation à des colloques/journées d'étude et publications 13
- 8. Publications et interventions du Crebis 13

Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS 15

- 1. Ecole de Transformation Sociale 15
- 2. Collectif 21 16

Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS 17

- 1. Bruxelles Informations Sociales 17
- 2. Newsletters et outils de communication 18
- 3. Veille parlementaire 18
- 4. « Vers des politiques social-santé intégrées » 18

Gestion interne 19

Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination 20



Colophon

Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique
Organisme intersectoriel de coordination agréé par la commission communautaire Française



Tél. : +32 (0)2 511.89.59 | Courriel : info@cbcs.lirisnet.be
RPM bruxelles : 0418480071 | ONSS : 11 8097208 |
IBAN : BE50 0012 2417 0918

Editeur responsable
CBCS asbl, rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

Conception graphique et mise en page
Hélène Taquet / In-graphics.be

Illustrations
Prisca Jourdain / priscajourdain.com
Stéphanie Devlésaver / sdevlesaver.wixsite.com/projets

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Préambule

« est-ce ainsi que les hommes vivent ? »¹

Les 5 dernières années ont été marquées par 2 événements majeurs : la pandémie mondiale de COVID 19, révélatrice de la grande précarité d'existence d'une partie de plus en plus importante de la population et la crise énergétique majeure consécutive à la guerre en Ukraine.²

Aspect plus positif, la période est aussi marquée par l'avènement d'une vraie vision politique social-santé pour la région bruxelloise : **le Plan Social Santé Intégré**.

1. Les effets collatéraux dévastateurs de la gestion de la pandémie de COVID 19

La gestion de la pandémie COVID en Belgique a été un sujet de débat et de controverse. Certain-es ont salué nos gouvernements pour leur réponse rapide et efficace, tandis que d'autres ont critiqué la rigidité des mesures et le manque de transparence.

Au début de la pandémie, la Belgique a été l'un des pays les plus touchés en Europe. Au cours de la première vague, le pays a enregistré un nombre élevé de cas et de décès. Le gouvernement a mis en place une série de mesures restrictives, notamment le port obligatoire du masque, un confinement, une fermeture des écoles, des entreprises, des lieux de sociabilisation et des services.

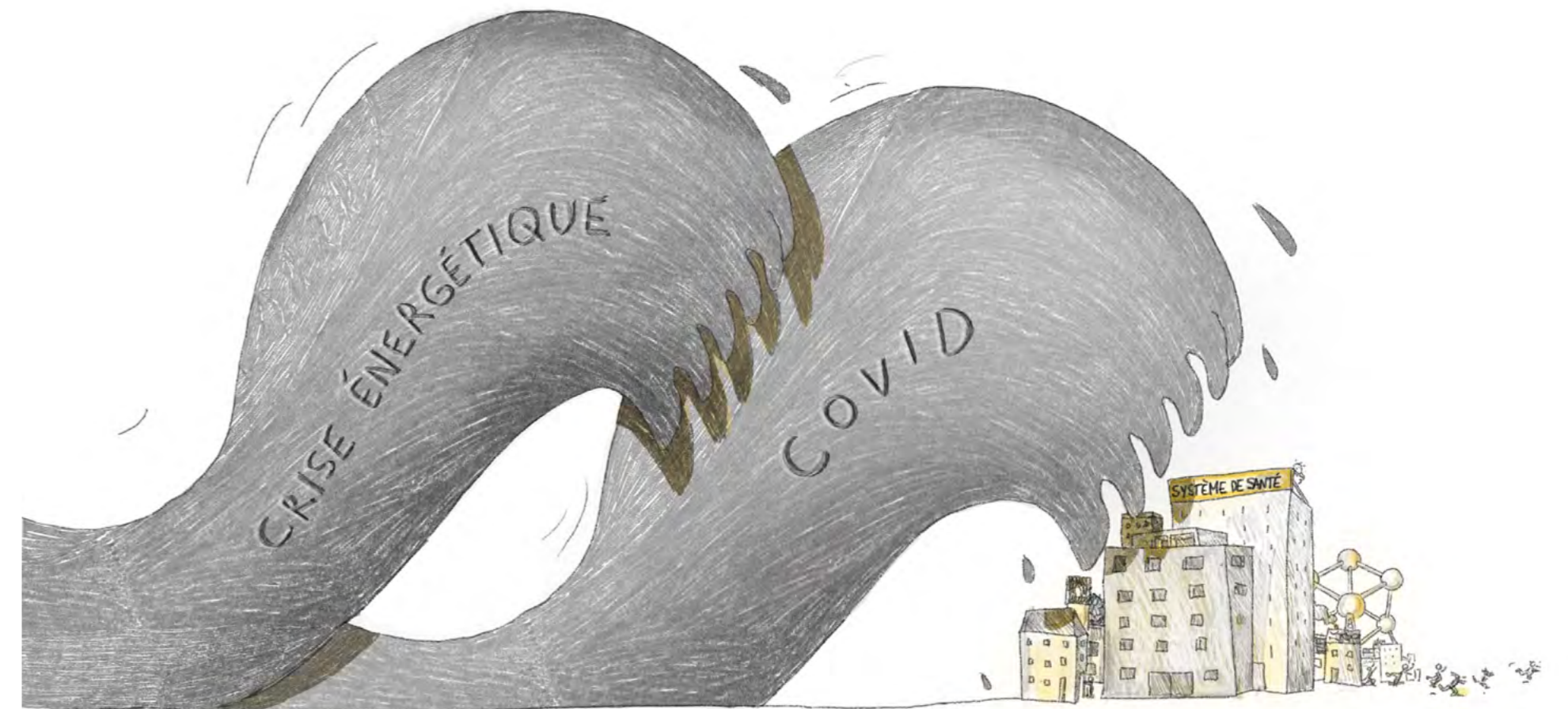
Ces mesures ont permis de ralentir la propagation du virus et de réduire le nombre de cas et de décès. Cependant, elles ont également eu un impact négatif sur la population économiquement défavorisée, en termes de revenu et de santé mentale, notamment.

La pandémie et ses modalités de gestion ont démontré



1. Louis Aragon

2. Voir notre rapport intersectoriel 2023 : <https://cbcs.be/evolution-des-problematiques-sociales-et-de-sante-2018-2022-sortie-du-rapport/>



les failles de notre système social, sanitaire et politique. Ce que nous avons vécu – avec des niveaux très différents de difficultés – rappelle combien le dogme du tout au marché, les politiques d'austérité devenues permanentes, le démantèlement de nombreux dispositifs de l'état social et la régression des législations en matière d'accessibilité aux droits sociaux conduisent à un phénomène structurel de précarisation.

2. Un sous-financement structurel de l'offre social-santé

2.144.000 Belges, soit 18,7% de la population, courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, accentué notamment par le vieillissement de la population et le handicap. C'est ce qui ressort des chiffres de la pauvreté pour l'année 2022, selon Statbel.

A Bruxelles aujourd'hui, 415.000 personnes – soit 34% de la population bruxelloise – risquent de sombrer dans la grande pauvreté.

La constante aggravation des inégalités sociales et de santé accroît sans cesse le nombre de personnes qui font appel aux services sociaux et de santé, notamment en raison d'un report des soins. Pour autant, les moyens à disposition de ces services pour y faire face, s'ils ne diminuent pas partout, n'augmentent pas pour autant de manière proportionnelle.

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination



L'une des principales conséquences est la sursaturation des services, une file d'attente qui met à mal leur accessibilité.

De plus, les modes de financement sous forme de budgets d'initiative et les appels à projets à court-terme précarisent les emplois. La pénibilité du travail de terrain dans les conditions actuelles rend non seulement le recrutement (assistant-es sociaux/ales, psychologues, infirmier-es ...) fort difficile, mais engendre le renoncement, le burn-out, la démission de professionnel-les de terrain, déstabilisant ainsi les équipes en place.³

Les conditions de travail se dégradent, rendant ces professions de moins en moins tenables. Dans le même temps, le cercle vicieux s'accélère par l'effet négatif que cela produit sur l'attractivité pour les jeunes. Alors que l'âge moyen du personnel soignant s'élève dangereusement, le nombre de candidat-es dans les écoles ne suffira même pas à remplacer les fins de carrière (sans compter les défections et maladies de longue durée).⁴

Si rien n'est fait, les services ne pourront plus répondre



3. <https://cbcs.be/lifa-interpelle-le-parlement-francophone-bruxellois/> et <https://cbcs.be/lettre-ouverte-les-services-sociaux-et-de-sante-sont-asphyxies/>

4. <https://cbcs.be/le-non-marchand-alerte-et-reclame-il-y-a-urgence/>

aux demandes alors même qu'elles sont en forte augmentation. La situation est à ce point dégradée qu'il devient impératif d'avoir un réel engagement politique sur les questions social-santé tout en dégagant des nouvelles lignes budgétaires. La persistance d'une telle situation de sous-financement engendre un sentiment croissant de lassitude parmi les prestataires de soins et l'ensemble des professionnel-les des secteurs du non-marchand.⁵



5. <https://cbcs.be/wp-content/uploads/2023/12/A-2023-072-BRUPARTNERS-FR.pdf>

3. Le Plan Social Santé Intégré : une réforme ambitieuse

En septembre 2020, le CBCS présentait une note de vision politique sur l'avenir du social – santé à Bruxelles⁶. Cette note, écrite en Interfédération ambulatoire, ne se contente pas d'énumérer des constats connus de tous, mais porte une série de concepts et préconise leur mise en œuvre. Parmi ceux-ci :

- Une approche bottom-up dans la conception de la politique menée, en dialogue constant avec les professionnel-les de terrain et les citoyen-nes-usager-es ;
- Une approche bruxelloise cohérente, favorisant un travail de terrain non cloisonné entre niveaux de pouvoirs et entre secteurs ;
- Une accessibilité inconditionnelle comme principe clé : une offre de base pensée dans une logique de quartier, associée à la question de responsabilité populationnelle⁷, et un accueil inconditionnel ;
- Le diagnostic communautaire comme outil d'analyse.

En septembre 2022, le gouvernement bruxellois présentait son Plan Social Santé Intégré (PSSI), une note de vision politique sur l'avenir du social – santé à Bruxelles. « L'objectif général de ce Plan Social Santé intégré est la production d'un modèle renouvelé de l'offre de l'aide et du soin qui repose sur un usage plus intégré de tous les moyens disponibles. Il s'agit de pouvoir offrir un service de base à l'ensemble de la population bruxelloise tout en atteignant les personnes les plus éloignées de l'aide et du soin. Cela impliquera d'organiser l'offre sur une base territoriale au plus près des besoins locaux et dans une approche globale des situations. Pour cela, il est indispensable en amont de décroiser les politiques de santé, de promotion de la santé et du social et de favoriser un travail de terrain intersectoriel et transversal.⁸ »



6. <https://cbcs.be/une-note-de-vision-politique-pour-le-social-sante-en-region-bruxelloise/>

7. Notion apparue au Québec à l'aube des années 2000, la responsabilité populationnelle implique l'obligation de maintenir et d'améliorer la santé et bien-être de la population d'un territoire donné en rendant accessible un ensemble de services sociaux et de santé pertinents, coordonnés, qui répondent de manière optimale aux besoins exprimés et non exprimés de la population, en assurant l'accompagnement des personnes et le soutien requis et en agissant en amont, sur les déterminants sociaux de la santé.

8. <https://www.brusselstakecare.be/>

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Le PSSI propose une organisation de l'aide et du soin basée, non plus sur les offres sectorielles de services, mais sur les demandes exprimées et non exprimées de la population sur un territoire donné⁹, sur un diagnostic communautaire préalable et actualisé, sur une responsabilité populationnelle bien comprise et sur un universalisme proportionné destiné à améliorer l'accessibilité des services.

On constatera une convergence certaine entre les cadres structurants du PSSI et la note de vision politique de l'IFA.

Ceci acté, long est le chemin qu'il faudra parcourir entre ces belles intentions, cet horizon à atteindre, et leur application sur le terrain.

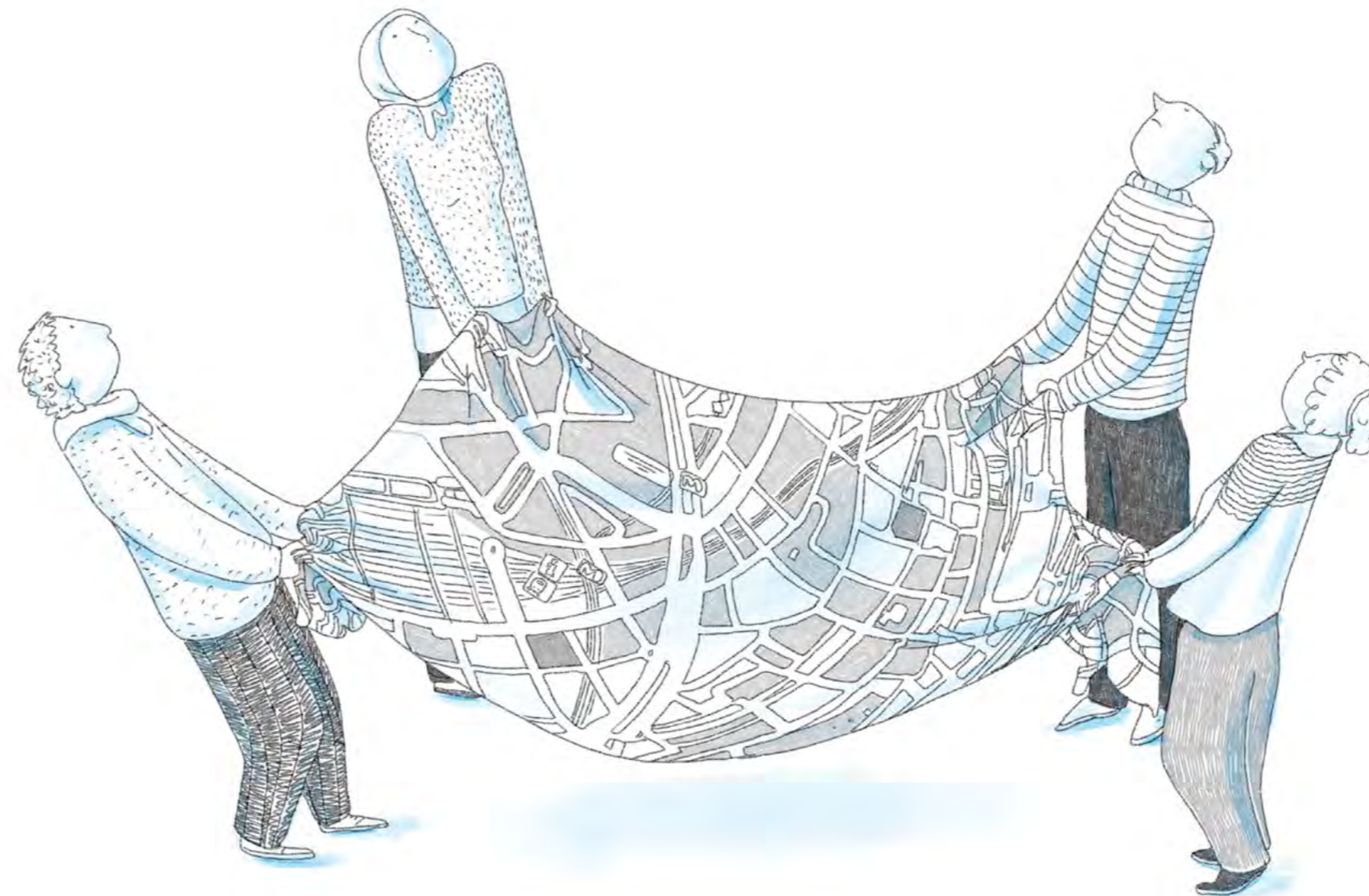
Distinguons trois écueils :

- Les trop maigres budgets disponibles
- Le temps trop court du politique : la volonté de marquer la législature et l'implémentation à la hussarde du dispositif laisse peu de temps aux acteur·ices de terrain pour s'approprier cette nouvelle logique. « Comment voulez-vous qu'un responsable d'une association s'investisse dans la mise en place d'une ambitieuse réforme alors que, chaque matin, il se demande si son service va pouvoir assurer ses permanences ? », résume un acteur associatif.
- Le type de gouvernance : le PSSI table sur une coopération approfondie de tous les acteur·ices de l'aide et du soin sur un territoire donné, des pouvoirs publics et de l'associatif. Le dispositif de gouvernance qui se met actuellement en place, multipliant les lieux de coordination et concertation, ne permet pas aux « petit-es » acteur·ices de participer activement à la gouvernance, par manque de ressources humaines disponibles.

Les constats de plus en plus préoccupants relevés dans les secteurs non-marchand, d'une part, et le Plan Social Santé Intégré qui se met en place et montre la voie, d'autre part, ont suscité un avis d'initiative commun des Conseils consultatifs COCOF et COCOM et de BRUPARTNERS¹⁰.

Si cet avis a une portée limitée puisque non contraignant, il joue cependant **un rôle d'indicateur pour l'autorité politique**. Et, au-delà, il est un symbole fort de cette nécessité de construction d'une **vision politique cohérente et concertée** entre toutes les entités actives dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Alain Willaert, Coordinateur général



9. Notons que le Fédéral et la Région/Communauté flamande fonctionnent déjà sur le modèle territorial. Son adoption par les Commissions communautaires française et bilingue pourrait mettre de l'huile dans les rouages de la coopération interfédérale.

10. <https://cbs.be/wp-content/uploads/2023/12/A-2023-072-BRUPARTNERS-FR.pdf>

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION

1. Inter Fédération ambulatoire

Contacts : Alain Willaert et Evelyne Wetz

Le CBCS organise l'InterFédération Ambulatoire (IFA) : lieu d'échange, d'analyse, d'information, de propositions entre les différentes fédérations de la santé et du social.

- La Fédération des services sociaux
- La Fédération des services bruxellois d'aide à domicile
- La Fédération des maisons médicales
- La Fédération laïque de centres de planning familial
- La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
- La Ligue bruxelloise pour la santé mentale
- La Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
- La Fédération bruxelloise pluraliste des soins palliatifs et continus
- La Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile
- Le Centre d'appui – Médiation de dettes
- La Fédération bruxelloise de promotion de la santé
- La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris

En 2023, les échanges au sein de l'IFA ont – comme l'année précédente - été rythmés par les changements annoncés dans le cadre du Plan Social Santé Intégré :

- Suivi des Ateliers du changement et de l'opérationnalisation des bassins ;

- Réforme du « décret ambulatoire » COCOF ;
- Préparation des réunions du Conseil consultatif COCOF
- ...

D'autres thèmes ont également été abordés :

- Montée de la violence au sein des services de première ligne
- Mobilisation relative aux problèmes budgétaires
- Prime Energie
- ...

Une mise au vert a été consacrée à une autoévaluation du fonctionnement de l'IFA (15 février 2023).

Enfin, les réunions du dernier trimestre ont été essentiellement consacrées **à la rédaction du rapport intersectoriel quinquennal.**¹¹

Le rapport s'appuie sur une lecture transversale des rapports sectoriels 2018-2022 des fédérations sectorielles, de documents contextuels ainsi que sur les échanges tenus lors de réunions de l'IFA. Il aborde les thèmes suivants :

- Les effets indésirables de la digitalisation des services ;
- La surcharge administrative et la bureaucratisation ;
- Les modes de financement ;
- ●

11. <https://cbcs.be/evolution-des-problematiques-sociales-et-de-sante-2018-2022-sortie-du-rapport/>

- La question du sens du travail ;
- L'inadéquation des politiques publiques : cette sensation de « déjà-vu » qui s'installe.

2. Ars Collaborandi et Care in the City

Contacts : Evelyne Wetz et Alain Willaert

Le CBCS travaille en concertation et en collaboration avec plusieurs acteur·ices régionaux/ales, bicommunautaires et néerlandophones : Perspective.brussels, BRUSANO, Observatoire de la Santé et du Social, Kenniscentrum WWZ, Huis voor Gezondheid, ... L'objectif est de **renforcer la cohérence et l'intégration de la politique d'aide et de soins à Bruxelles.**

2 groupes de travail se réunissent périodiquement : « Care in the City » et « Ars Collaborandi ».

Cette activité, à l'origine mise en œuvre grâce à une subvention facultative de la COCOF, sera intégrée dans nos missions d'organisme intersectoriel de coordination agréé par la Cocof dès le 1er juillet 2024.

En 2023 et 2024, nous collaborons à l'organisation des Etats généraux du Kenniscentrum WWZ.

Sommaire	
	Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »
	Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION
	Le CBCS investigue - CREBIS
	Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS
	Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS
	Gestion interne
	Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Le CBCS investigue CREBIS

Contacts : Marjorie Lelubre (Forum Bruxelles contre les inégalités) et Jacques Moriau

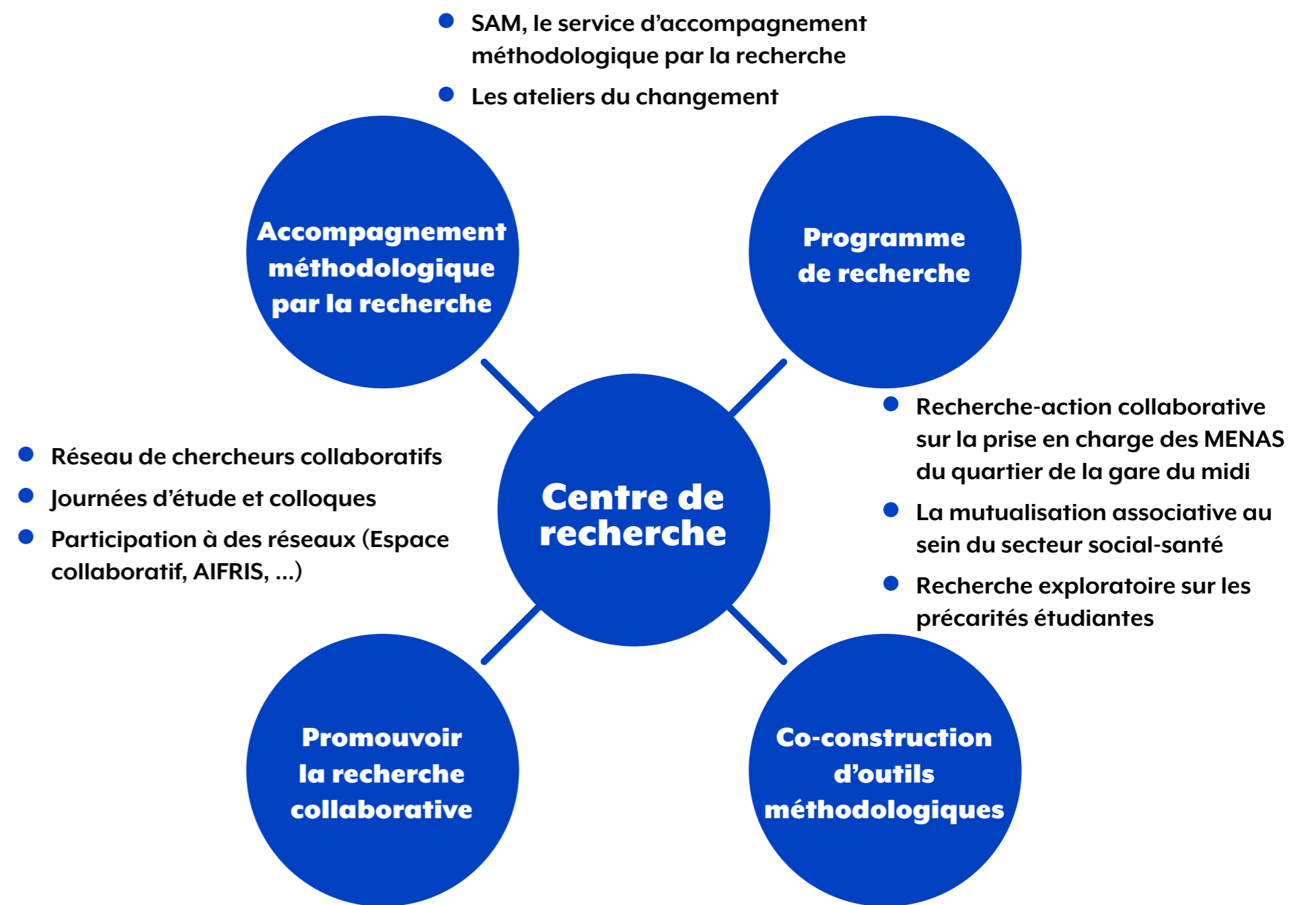
1. Organisation générale du Crebis

En 2023, l'équipe du Crebis passe de 2 à 8 chercheurs et chercheuses (réparties dans les équipes du CBCS et du Forum-Bruxelles contre les inégalités), comprenant les deux coordinateur-ices, Marjorie Lelubre (Forum Bruxelles contre les inégalités) et Jacques Moriau (CBCS). Le changement d'échelle permet de développer un programme de recherche conséquent et de rebondir sur les nouvelles demandes qui nous sont adressées.

Néanmoins, ne bénéficiant d'aucun financement structurel, trouver des budgets qui permettent de stabiliser l'équipe sur le long terme reste un défi conséquent pour les deux coordinateur-ices et pour les directions des deux associations qui gèrent le Crebis au quotidien.

Pour rappel, le Crebis a pour objectif de **renforcer les liens entre les mondes de la recherche et de l'intervention sociale dans un but de justice sociale**. Sa force est de reposer sur un partenariat innovant qui allie milieux associatif et académique. A l'initiative de deux ASBL bruxelloises particulièrement bien implantées dans le secteur social-santé, Le Forum-Bruxelles contre les inégalités et le CBCS, le Crebis bénéficie d'un **ancrage fort sur le terrain**. Soutenu par deux centres de recherche universitaires, Metices (ULB), représenté par Jacques Moriau et le Cirtes (UClouvain), représenté par Martin Wagener, le Crebis déploie des **protocoles, méthodes et outils validés scientifiquement** pour garantir la robustesse de ses démarches.

Le Crebis promeut une vision de la **recherche collaborative** en défendant des processus de recherche qui refusent la hiérarchisation des savoirs expérientiels, professionnels et théoriques. Toutes

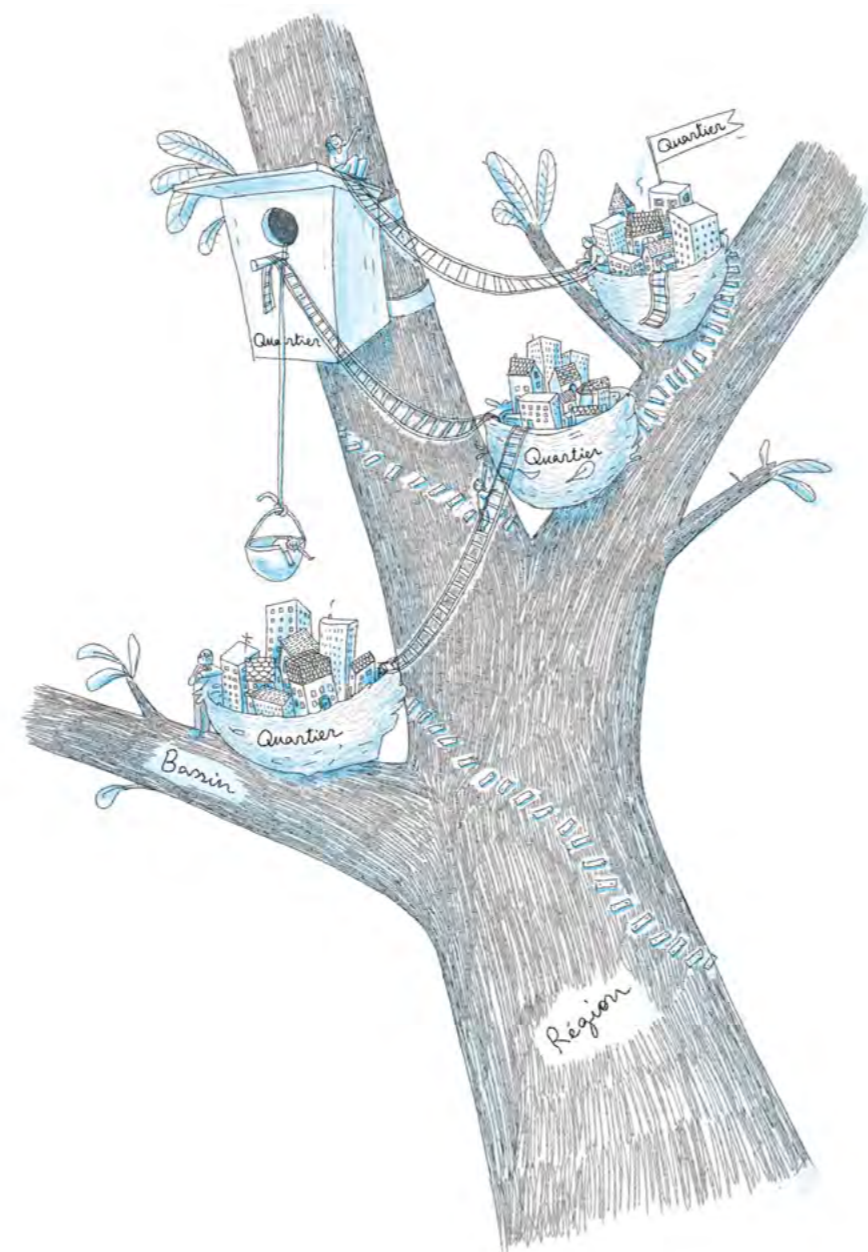


les parties prenantes (usager-es des services, intervenant-es sociaux/ales et chercheur-ses) sont invitées à devenir des acteur-ices à part entière de la recherche et à se réapproprier ses résultats et ses outils.

Le Crebis développe aussi une **recherche engagée** en mettant les connaissances produites au service de la société. Il s'agit de s'interroger sur l'usage concret de ces connaissances par tous·tes et au service de tous·tes.

Sommaire	
	Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »
	Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION
	Le CBCS investigue - CREBIS
	Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS
	Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS
	Gestion interne
	Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

2. Les Ateliers du changement.



Contacts : Jacques Moriau (CBCS), Karine Boussart (CBCS, Valentina Marziali (CBCS) et Marion Bottero (Forum Bruxelles contre les inégalités)

Durée : juin 2022 – décembre 2023

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs et citoyens dans la mise en place du Plan Social Santé Intégré, le CBCS a construit, avec Brusano, un dispositif se déclinant en 5 volets sous l'appellation Ateliers du changement (ADC). Les ADC ont été conçus comme un espace pour les professionnel·les, aidant·es, bénéficiaires, tant francophones que néerlandophones, tant social que santé, pour :

Prendre connaissance des enjeux des réformes du secteur social-santé principalement autour de la réorganisation sur une base territoriale – par exemple, PSSI, plan interfédéral des soins intégrés - (volet information)

Questionner ce qui se met en place dans le cadre de ce processus (volet consultation)

Définir ensemble comment réaliser les missions du

bassin (volet co-construction)

Les cinq volets étaient les suivants :

- Des rencontres exploratoires : 3 focus groups de 3h réunissant une dizaine de personnes ; des entretiens individuels ; des rencontres préparatoires pour la tenue des ADC
- Des présentations : sur demande, 9 présentations ont été données entre octobre et décembre 2022
- Des portes ouvertes (PO) : 5 portes ouvertes (1/bassin) en octobre 2022 qui ont réuni un total de 209 participants
- Des focus groups (FG) : 20 focus groups (4/bassin) d'octobre 2022 à janvier 2023 avec un total de 109 participants
- Une consultation digitale (CD) : 1 enquête à destination des professionnel·les et 1 à destination des citoyen·nes disponible de janvier à février 2023 avec un total de 266 réponses.

Ces différents outils ont permis de toucher un public diversifié, de récolter des avis et des propositions de la part de multiples acteur·ices et de mener des réflexions transversales, multisectorielles, à des niveaux allant du quartier à la région et réunissant des structures dépendantes de différents pouvoirs subsidiaires. Une attention particulière a été portée aux langues afin que ce dispositif soit accessible aux francophones et néerlandophones : panneaux et brochures dans les deux langues, résumé ou reformulation dans l'autre langue, etc.

Les étapes se sont succédé de façon telle que chacune d'elle nourrisse la suivante, selon le timing indiqué ci-dessous.

Chaque focusgroup a donné lieu à des comptes-rendus pour capitaliser le savoir emmagasiné. L'ensemble du matériau récolté a été analysé et une synthèse en a été tirée. Celle-ci a conduit à **un rapport de 50 pages (+ annexes) qui a été envoyé aux commanditaires, publié sur le site internet** et restitué sous forme de résumé aux participant·es des ADC. Ce rapport met en avant les enjeux de la territorialisation et de l'organisation intégrée social-santé, les conditions nécessaires à une mise en œuvre réussie et des actions clé à mener. Ces actions ont été regroupées sous **4 fonctions que pourraient jouer le bassin : connaissance, réseau, organisation intégrée et prévention.** Le rapport répertorie également l'existant, c'est-à-dire les pratiques et lieux de concertation sur lesquels s'appuyer.

Parmi les actions énumérées lors des Ateliers du Changement et des Focus Groups de la première phase, 9 actions ont été mises en avant dans le rapport. Chaque bassin invité a pu s'exprimer sur ces actions et en sélectionner 2 prioritaires. Nous avons comparé ces actions prioritaires et repris l'ensemble du matériau récolté dans un **document de synthèse qui a été publié sur le site internet des ADC**. Ce document répertorie, pour chacune des 9 actions, les pratiques et les lieux de concertation interprofessionnelle qui existent déjà ainsi que des idées et suggestions à mettre en place. Tel un guide destiné aux acteur·ices et citoyen·nes des différents bassins, ils/elles peuvent s'en emparer pour savoir ce qui existe et les actions envisagées.

Nous avons complété ce document par un travail de recherche conséquent par bassin afin de mettre en exergue les fonctions de liaison (RAQ, CHW, CPPS, RQ CLSS), les diagnostics réalisés (BRICO, CLSS) et les éventuels CSSI qui existent sur le territoire.

Chaque bassin a donc son propre document comme référence de ce qui existe sur son territoire et des deux actions jugées prioritaires pour le bassin.

Cela permet à chaque bassin d'évoluer selon ses besoins spécifiques et de construire progressivement son propre plan d'action au rythme voulu et selon sa propre identité. Pour ce faire, les rencontres ADC sont préparées en impliquant des acteurs de terrain. En effet, par bassin un Groupe d'appui au bassin (GAB) a été constitué, qui est composé des coordinateur·ices d'antenne santé mentale, de l'ambassadeur PPL (soutien aux psys de première ligne), des chargé·es de prévention/promotion de la santé, de Bruzel, des coordinations sociales, du CBCS et de Brusano.

Toutes les réunions ont continué de se tenir en bilingue pour favoriser une participation des deux communautés linguistiques. Ce point est apprécié dans les évaluations. Un formulaire d'évaluation est distribué à chaque ADC. La synthèse de ces formulaires (par bassin et de manière transversale) en est faite pour améliorer les rencontres suivantes.

En janvier 2024, Brusano a repris seul la coordination des bassins.

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

3. Recherche sur les pratiques de mutualisation associative dans le non-marchand bruxellois¹²

Contacts : Karine Boussart (CBCS) et Matthias Rosenzweig (CBCS)

Durée : novembre 2022 – décembre 2023

Par mutualisation associative, nous entendons la mise en commun de moyens (matériels, financiers, humains) entre plusieurs organisations non-marchandes et éventuellement avec d'autres types d'organisations (sociétés marchandes, administrations publiques) de manière pérenne et dont le contrôle est assuré collectivement.

Un des premiers enseignements est qu'il n'y a pas une mutualisation, mais bien des mutualisations, dont les formes, les objectifs et les logiques varient et produisent des effets variables. Dans le non-marchand bruxellois, deux tendances principales se dégagent : une qui vise à **l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services**, notamment à travers la mise en commun de travailleur·ses et de locaux ; une autre qui **professionnalise certaines fonctions** et permet de réaliser des économies d'échelle à travers la mutualisation de fonctions support.

La mutualisation n'engage pas une standardisation des modes de fonctionnement et de décision des organisations non-marchandes. En contrepartie, les organisations qui souhaitent mutualiser doivent, non seulement, avoir des objectifs communs et suffisamment formalisés, mais aussi posséder des valeurs compatibles entre elles. Elles devront y consacrer du temps, des finances et des compétences ainsi que définir clairement les processus de décision collective et de gestion des moyens mutualisés. En raison des moyens que la mise en place de la mutualisation demande et de la pluralité des formes qu'elle peut prendre, **un accompagnement dédié est donc fortement souhaitable.**



12. https://cbs.be/wp-content/uploads/2024/04/Les-pratiques-de-mutualisation-dans-le-non-marchand-bruxellois_synthese-de-la-recherche.pdf

4. Recherche-action collaborative La prise en charge des MENA dits « en errance » sur le territoire bruxellois¹³. Céline Graas

(Forum Bruxelles contre les inégalités)



Contact : Marjorie Lelubre (Forum Bruxelles contre les inégalités)

Durée : septembre 2022 – mars 2024

Le Crebis a entamé en septembre 2022 une recherche-action sur les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) du quartier de la gare du Midi, avec le soutien financier du CPAS de Bruxelles-Ville, du CPAS d'Anderlecht et de la COCOM, en collaboration avec Lama ASBL et le service de prévention d'Anderlecht. Il s'ancre spécifiquement dans les quartiers d'Anneessens, de Cureghem et de la porte de Hal.

Cette recherche découle d'un constat partagé par les trois CPAS compétents pour ces quartiers (Bruxelles-ville, Anderlecht et Saint-Gilles), qui observent que de nombreux MENA présents autour de la gare du Midi sont caractérisés par un usage de substances psychoactives, remettant en question les modalités de prise en charge existantes. Ce public, largement masculin, est regroupé sous l'appellation de MENA dits « en errance ». Une



13. <https://www.le-forum.org/news/143/7/Les-MENA-de-la-Gare-du-Midi>

même inquiétude est exprimée par la garde pédiatrique du CHU Saint-Pierre, confrontée à un nombre significatif de ces jeunes nécessitant des soins, sans disposer de canaux clairs pour les orienter vers des acteurs appropriés.

Cette recherche-action possède un double objectif. D'un côté, le volet « recherche » vise à **produire de la connaissance sur ce public** : quels sont leurs besoins prioritaires ? De quelles ressources disposent-ils, ou non ? Il vise également à approfondir la connaissance de l'offre existante du réseau social santé bruxellois via la réalisation d'une cartographie détaillée des acteurs. D'un autre côté, le volet « action » vise *in fine* à **impacter les modalités de prise en charge via la formulation de pistes d'actions et de recommandations.**

Sommaire	
	Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »
	Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION
	Le CBCS investigue - CREBIS
	Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS
	Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS
	Gestion interne
	Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

5. Recherche exploratoire collaborative – Mieux comprendre les précarités étudiantes : quels effets sur l'accès et le maintien aux études supérieures ?



Contacts : Manon Guibreteau (CBCS) et Marjorie Lelubre (Forum Bruxelles contre les inégalités)

Durée : janvier – juin 2023

Le Centre de ressources relatif à la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales du Forum – Bruxelles contre les inégalités a mené, en collaboration avec le Crebis et 21 étudiant·es du supérieur, une recherche exploratoire portant sur **les liens entre les précarités étudiantes et l'accès et le maintien aux études supérieures.**

Les précarités étudiantes sont un phénomène structurel et non individuel tandis que les réponses institutionnelles se font, elles, sur des prises en charge individuelles. Ils constatent une inadéquation de l'offre d'aide et d'accompagnement, pourtant nombreuse. Cependant, de la bouche même des

premier·es concerné·es, les différents niveaux de pouvoir et la complexité des démarches administratives surchargent les personnes à qui elles s'adressent et ne répondent pas à leurs besoins.

Les chercheuses se disent préoccupées par un des résultats de cette recherche exploratoire. Malgré des avis critiques sur le fonctionnement des aides sociales et financières existantes, elles font l'hypothèse que **les jeunes rencontrés ont intériorisé les principes de l'activation sociale, notamment l'idée de devoir « mériter les aides » impulsée par l'état social actif.** Elles invitent donc à creuser cette question dans le futur.

Le travail a abouti à une synthèse disponible ligne.¹⁴

6. SAM, le service d'accompagnement méthodologique

En 2023, **9 services** ont été accompagnés dans le cadre de SAM, dont 2 accompagnements débutés en 2022 et qui se sont poursuivis pour quelques séances en vue de finaliser le travail engagé (FARES et Badje ASBL).

Rizome-BXI est un cas un peu particulier. Si ce service avait également débuté son accompagnement en 2022, 2023 a été une année de transition vers 2024 où un nouveau projet d'accompagnement verra le jour. L'année 2023 a ainsi été consacrée à finaliser un rapport de synthèse reprenant les principaux enseignements engrangés en 2022, « **Le logement en tant qu'outil d'insertion dans le secteur de l'aide aux justiciables** ». Ces enseignements ont été présentés lors d'une matinée d'étude, le 20 octobre 2023, durant laquelle 30 participant·es du secteur de l'aide aux justiciables ont pu échanger et lancer la réflexion sur la thématique 2024, à savoir : « comment améliorer la collaboration entre les acteurs de la justice et le secteur de l'aide aux justiciables ? »

En 2023, les thématiques sur lesquelles nous avons travaillé lors de nos accompagnements ont été variées, mais nombre d'entre elles ont notamment concerné le **logement** (Capuche asbl, Aquarelle, Rizome, GACH-CPAS d'Anderlecht), la **participation** (Fares, Saamo, GACH-CPAS d'Anderlecht), la **santé** au sens large, notamment dans la prévention des assuétudes (Fares, Transit, Prospective jeunesse), et, **la petite enfance, l'enfance et la jeunesse** (Badje, Capuche ASBL, Prospective Jeunesse, Aquarelle).



14. <https://cbcs.be/decrypter-les-precarites-etudiantes/>

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

6.1. Les services accompagnés en 2023

Nom du service accompagné	Nombre de séances réalisées	Secteur	Objectifs de l'accompagnement
Badje	3 (Suite 2022)	Enfance et petite enfance	Soutien dans la collecte et l'analyse de données sur base de l'outil construit en 2022 Objectif : mieux rendre compte des conditions de travail des métiers de la petite enfance
Fares	4 (Suite 2022)	Santé	Finaliser la co-analyse + accompagnement dans l'écriture d'un livrable
Rizome	9 (suite 2022)	Aide aux justiciables	Finalisation du livrable réalisé en 2022 (rapport) Organisation d'une matinée d'étude autour de ce livrable, pour le secteur de l'aide aux justiciables Délimitation de la question de recherche et préparation du protocole méthodologique déployé en 2024
Aquarelle	8	Santé/Petite enfance	Mieux rendre compte du parcours logement des femmes accompagnées. Amélioration de la base de données statistiques. Co-construction d'un outil de collecte de données qualitatives en vue de rédiger des récits de vie centrés sur le parcours logement
Capuche ASBL	10	Aide à la jeunesse/ Logement	Mettre en place une recherche exploratoire auprès des jeunes et des professionnel·les pour mieux identifier les obstacles dans l'accès au logement et élaborer des pistes d'action. Organisation de focus group auprès des jeunes et des professionnel·les
Prospective jeunesse	11	Jeunesse/ assuétudes	Soutenir l'équipe dans la mise en place d'une recherche-action relative à la prévention des assuétudes dans un contexte de promotion de la santé au sein des maisons médicales bruxelloises. Proposition d'outils méthodologiques, pour soutenir la collecte et l'analyse de données
Transit	6	Assuétudes	Accompagner l'équipe dans la mise en place d'une recherche-action collaborative permettant de mieux identifier les usages de la salle de consommation par les bénéficiaires, les raisons de non-recours du dispositif parmi les non-usager·es et, enfin, mieux comprendre le positionnement de la salle au sein du réseau assuétude bruxellois. Organisation d'ateliers réflexifs avec les professionnel·les de la salle (déterminer une question de recherche)
SAAMO	8	Migration/ Insertion professionnelle/ participation	Soutenir la mise en œuvre du projet pilote, Talent coop, notamment pour aboutir à une définition partagée des objectifs du projet, pour réaliser une co-analyse des programmes politiques qui peuvent appuyer ou freiner le projet et enfin pour contribuer à définir un cadre socio-juridique potentiel.
Groupe d'action collective pour l'habitat (GACH)/ CPAS d'Anderlecht	5	Logement/ participation	Mener l'évaluation du projet

Sommaire	
	Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »
	Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION
	Le CBCS investigue - CREBIS
	Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS
	Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS
	Gestion interne
	Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

6.2. Recrutement des services à accompagner en 2024

Comme l'année précédente, nous avons organisé deux matinées de présentation du dispositif SAM, l'une en présentiel, le 3 octobre, à laquelle 6 services ont pris part et l'autre en distanciel, le 5 octobre, à laquelle 14 services ont pris part. Nous avons communiqué autour de ces deux séances d'information par nos canaux habituels (mailing, réseaux sociaux et newsletter). De nombreux secteurs étaient représentés, de l'aide aux personnes sans-abris, des CPAS, de l'aide à la jeunesse, du logement, de l'insertion socioprofessionnelle ou encore, de l'éducation permanente. In fine, nous n'avons néanmoins reçu que 4 candidatures, qui ont toutes été acceptées.

Ces résultats et les expériences des années antérieures ont mené à une réflexion quant à cette méthode de recrutement (une fois sur l'année à une période précise). En effet, en 2023, de nombreuses demandes sont arrivées en cours d'année. Si nous maintenons l'idée de séances d'information annuelles, nous allons sans doute accepter des candidatures à guichet ouvert toute l'année.

6.3. Evaluation du dispositif

En octobre 2023, un focus group réunissant 5 services accompagnés en 2022 a été organisé par le Crebis afin de dégager les apports du SAM, les points d'attention ainsi que les recommandations pour les futurs accompagnements. L'évaluation montre, tout comme la précédente, que le SAM remplit ses objectifs de **mise en place d'espaces réflexifs et dialogiques entre les savoirs et le soutien à la capitalisation et la formalisation des savoirs professionnels**. Les outils méthodologiques utilisés sont appréciés. Ils permettent de porter un nouveau regard sur les pratiques et modèles d'intervention. La recherche invite les services accompagnés à découvrir leur public autrement ou encore à créer de nouvelles collaborations.

6.4. Points d'attention pour les futurs accompagnements

Il ressort de cette évaluation des éléments auxquels les accompagnateur-ices doivent être attentif-ves durant l'accompagnement. Les services accompagnés adoptent une posture, celle de praticien-ne-chercheur-se, qui, sortant de leurs pratiques quotidiennes, peut s'avérer déstabilisante. Aussi, les accompagnateur-ices doivent rassurer les professionnels sur leur légitimité à adopter cette posture et à se saisir des outils issus de la recherche. Ces dernier-es doivent également être vigilant-es à ce que l'accompagnement ne bouleverse pas les dynamiques d'équipe afin de ne pas exclure des fonctions préexistantes au SAM, notamment les profils de fonctions en lien avec le domaine de la recherche (chargé-e de méthodologie,...).

6.5. Recommandations et rédaction d'un « guide » pour les accompagnateur-ices

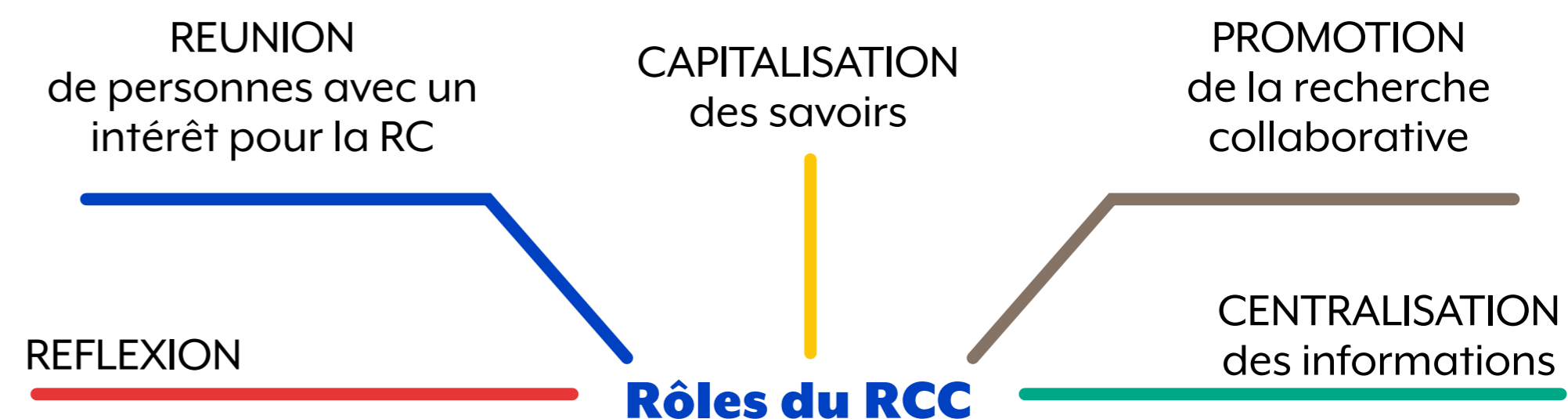
Cette évaluation a mené à la réalisation d'un guide répertoriant les recommandations et les « bonnes pratiques » pour les accompagnateur-ices. Nous pouvons entre autres y retrouver les conditions favorisant un accompagnement de qualité ainsi que les points de vigilance à avoir aux différentes étapes de l'accompagnement.

7. Le réseau de chercheurs collaboratifs

Le réseau des chercheur-ses collaboratifs (RCC), qui a vu le jour en 2002, à l'initiative du Crebis, est un espace d'échanges pour les chercheurs et chercheuses intéressés par les questions théoriques, méthodologiques, épistémologiques et éthiques que soulève la recherche collaborative. Il vise à remplir les 5 missions reprises ci-dessous. Le Crebis en assure l'animation et le secrétariat.

En 2023, le réseau s'est rencontré à 5 reprises :

- Séance 1 – 23/01 – Présentation de la synthèse des discussions menées en 2022/Choix des thématiques et des méthodes à déployer en 2023
- Séance 2 – 10/03 : Les méthodes de la recherche collaborative – Présentations d'expérience, par le Crebis et le Cpas de Schaarbeek
- Séance 3 – 18/04 : l'écosystème des connaissances du RCC - Présentation par Brusano et UCLouvain
- Séance 4 – 27/06 – Intervention de Baptiste Godrie (Université de Sherbrooke) – « Les injustices épistémiques »
- Séance 5 – 15/11 – Intervention de Marion Carrel (Université de Lille) – « L'espace collaboratif – Croiser les savoirs avec tous et toutes »



Sommaire	
	Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »
	Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION
	Le CBCS investigue - CREBIS
	Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS
	Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS
	Gestion interne
	Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

8. Organisation et participation à des colloques/ journées d'étude et publications

8.1. Participation à l'Espace collaboratif – Croiser les savoirs avec tous et toutes – Suite et fin

En 2023, le Crebis a poursuivi sa participation à l'espace collaboratif, qui, fin 2022, avait notamment abouti à l'organisation d'un colloque de 2 jours, réunissant 150 participant·es autour des enjeux liés à la recherche participative avec des personnes en situation de pauvreté. Une journée de travail a été organisée le 8 juin 2023 en vue d'échanger autour de ce colloque, mais surtout d'envisager la suite de cet Espace par le biais de collaborations plus ponctuelles. C'est dans ce cadre que Marion Carrel a notamment pris part au RCC, organisé par le Crebis en novembre 2023.

En 2023, cet espace a remporté le prix de la science participative, décerné par l'INRAE en France.

Trois livrables sont issus de cette expérience et disponibles en ligne :

- Une vidéo de présentation du dispositif – Format court
- Une synthèse en vidéo du colloque de novembre 2022
- Les actes du colloque

8.2. Organisation du colloque « Quelles innovations contre le non-recours » – 05 septembre 2023

Organisée en partenariat avec le HUSCI de l'ULB, cette journée d'étude avait pour objectif de se saisir des mécanismes de non-recours en les abordant à la fois par l'expérience des usager·es, des chercheur·ses, des intervenant·es du social et des personnels des administrations et institutions.

Environ 150 participant·es issu·es d'horizons variés ont

pris part à cette journée.

Perçu au départ uniquement comme cause et conséquences des inégalités sociales, le non-recours fait désormais l'objet de nombreuses études et débats. L'expérience usagère est souvent mise en avant et lui apporte une dimension politique. Au niveau de l'action publique, l'enjeu principal est l'amélioration de l'accessibilité aux prestations. Cela signifie notamment de **repenser les dispositifs pour mettre l'usager·ère au centre de la gouvernance.** Plusieurs questions d'actualité vont dans ce sens, telle l'automatisation des droits ainsi que leur individualisation ; l'invisibilisation de certains publics...

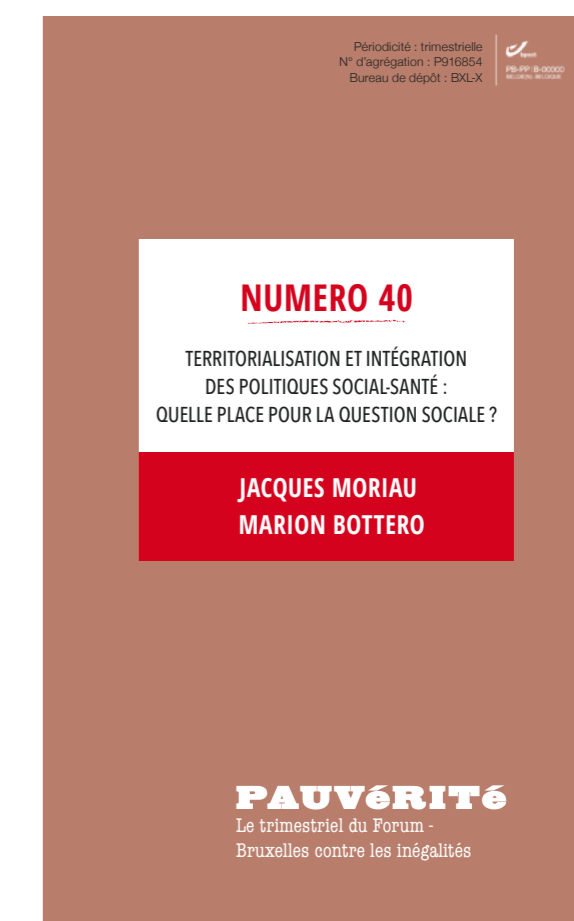
Au programme, deux conférences plénières. La première par Laurence Noël, collaboratrice scientifique à l'Observatoire de la santé et du social de la région de Bruxelles-capitale, et la seconde, par Henk Van Hootegem, coordinateur du service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

Et quatre ateliers...

- **Atelier 1** : Non-recours et non-connaissance : comment intégrer les savoirs d'expérience ?
- **Atelier 2** : Non-recours et non-demande : et si le non-recours était un choix ?
- **Atelier 3** : Non-recours et non-proposition : innover pour activer l'offre ?
- **Atelier 4** : Non-recours et non-réception : comment atteindre l'objectif ?

9. Publications et interventions du Crebis

En 2023, le Crebis a notamment publié deux Pauvérité, le trimestriel du Forum – Bruxelles contre les inégalités.



- **N°40, Territorialisation et intégration des politiques social-santé : quelle place pour la question sociale ?¹⁵**, par Jacques Moriau et Marion Bottero

Si Bruxelles est une terre de richesses, elle reste néanmoins le terreau de nombreuses inégalités, notamment dans l'accès aux services de soins et santé. Qu'il s'agisse d'une inégale répartition de l'offre entre les territoires ou de dispositifs peu ou pas adaptés aux spécificités de certains publics, de nombreux et nombreuses Bruxelloises peinent à trouver des réponses à leurs besoins. C'est pour tenter de faire face à de tels constats qu'à vu le jour une nouvelle politique publique, le PSSI, Plan social santé intégré, qui vise notamment une réorganisation de l'offre de services (territorialisation) et une meilleure coordination de tous les acteurs et actrices concernées autour de l'usager (intégration). Dans le cadre de ce PAUVÉRITÉ, les auteur·ices tentent de mettre à jour les enjeux, les opportunités, mais aussi les risques que porte en son sein cette nouvelle politique publique.

15. <https://www.le-forum.org/news/142/7/Territorialisation-et-integration-des-politiques-social-santé>

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS

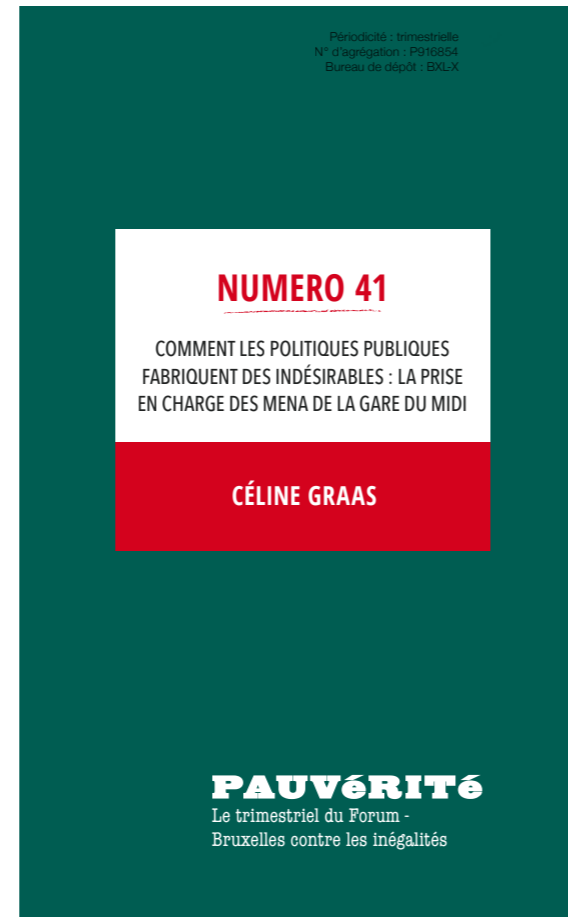


Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

En s'appuyant notamment sur les échanges menés avec les professionnel·les de terrain, dans le cadre des Ateliers du Changement, ils/elles visent à rendre plus lisibles les changements en cours et à (re)donner la parole aux premiers et premières concernées.



- **N°41, Comment les politiques publiques fabriquent des indésirables : la prise en charge des MENAS de la gare du Midi¹⁶**, par Céline Graas

La crise actuelle de l'accueil en Belgique a des répercussions négatives sur l'accès aux droits de divers publics, les laissant en marge de nos institutions et condamnés à l'errance dans les rues. Bien que principalement touchant les hommes isolés, certains mineurs, en particulier les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) en errance à Bruxelles, subissent des conditions de vie précaires et l'impossibilité d'obtenir un droit de séjour régulier en Belgique. Comment assurer un accueil plus digne pour ces jeunes MENA ? Quels changements législatifs et institutionnels pourraient renforcer leur protection ? Ce PAUVÉRITÉ examine le manque d'accueil réservé à ces jeunes en Belgique, mettant en lumière les discriminations tout au long de leur parcours d'errance.



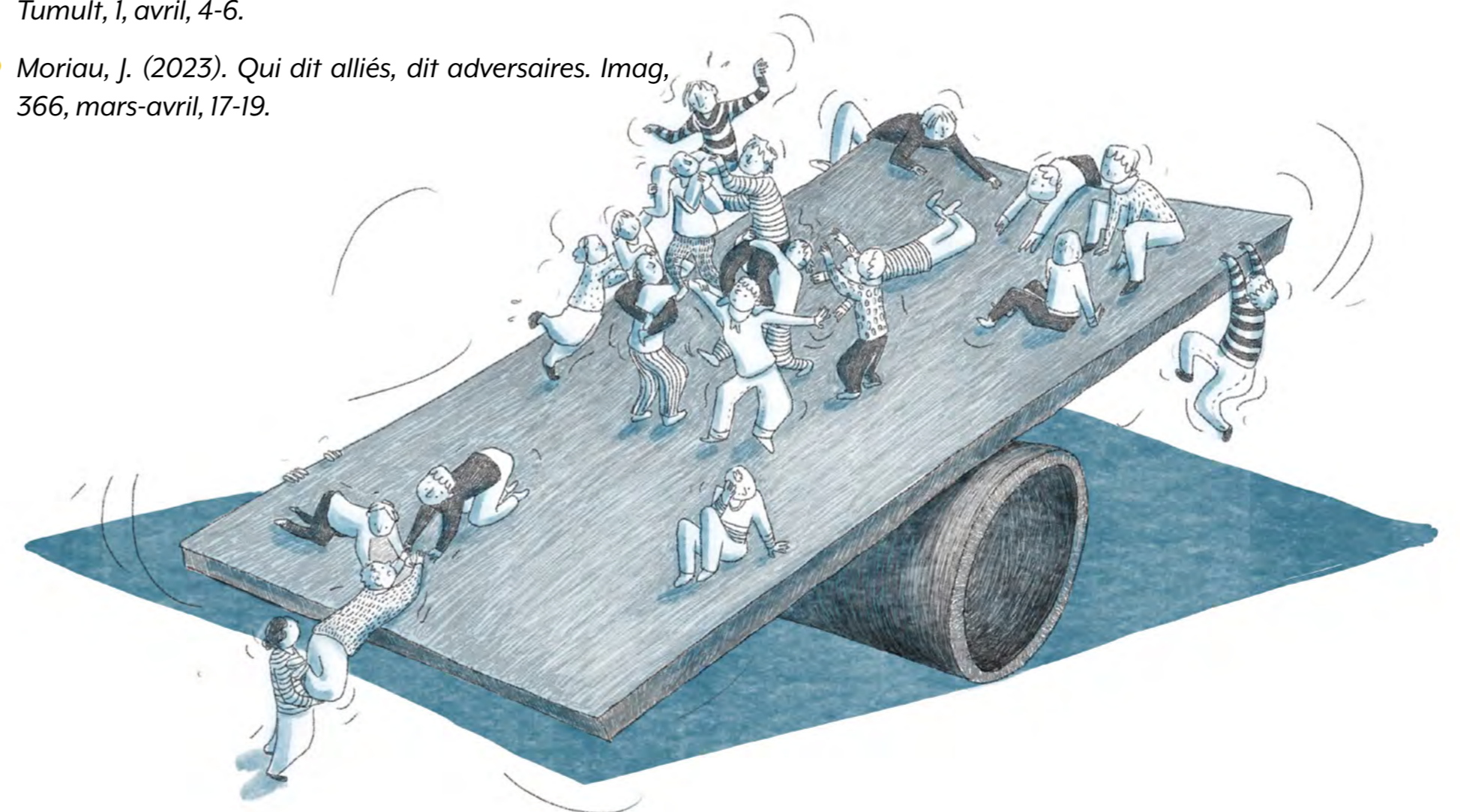
16. <https://www.le-forum.org/news/143/7/Les-MENA-de-la-Gare-du-Midi>

LISTE DES PUBLICATIONS DU CREBIS EN 2023

- *Lelubre, M. & Moriau, J. (2023). Le « Carrefour de savoirs » comme espace d'expérimentation pour la recherche collaborative. Écrire le social, 5, 45-57. <https://doi.org/10.3917/esra.005.0045>*
- *Lelubre, M. (2023), Développer le pouvoir d'agir par la reconnaissance du savoir expérientiel des personnes en situation de vulnérabilité. Les apports de la recherche collaborative. Revue Forum, n°166.*
- *Graas, C. et Lelubre, M. (2023). Rapport de recherche. MENAS en errance autour de la gare du Midi – Repenser le parcours d'aide et de soins à l'échelle bruxelloise*
- *Graas, C. et Lelubre, M. (2023). MENAS en errance autour de la gare du midi. Note de synthèse d'une recherche-action collaborative.*
- *Graas, C. (2023). Comment les politiques publiques fabriquent des indésirables : la prise en charge des MENA de la gare du midi, PAUVÉRITÉ, n°41. Accessible en ligne ici : <https://www.le-forum.org/news/143/7/Les-MENA-de-la-Gare-du-Midi>*
- *Moriau, J. (2023). Bruxelles se dote d'un plan social-santé intégré. Santé Conjuguée, septembre, 104, 17-19.*
- *Deligne, Ch., Godart, P., Moriau, J., et alii. (2023). Comment les politiques publiques aggravent les vulnérabilités. BSI Position Papers, 5. Accessible en ligne ici : <https://bsiposition.hypotheses.org/2394>*
- *Moriau, J. (2023). On n'échappe pas à l'institution. Tumult, 1, avril, 4-6.*
- *Moriau, J. (2023). Qui dit alliés, dit adversaires. Imag, 366, mars-avril, 17-19.*

INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDE

- *Matinée de propositions sur les MENA en errance à Bruxelles, organisée par le CPAS de Bruxelles-ville, 21 avril 2023. (voir <https://cpasbxl.brussels/?p=70&dt=59>)*
- *Séminaire international G3, Prendre/Donner la parole, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 24-25 juin 2023.*
- *Donner la parole aux personnes en situation de pauvreté : A quelles conditions créer des savoirs qui comptent ?, 90ème congrès de l'ACFAS, UdeM, Montréal, 8-12 mai 2023.*
- *L'accueil des MENA en Europe : Une collaboration indispensable entre acteur.ice.s, Conférence finale du projet européen 4OneAnother organisée par l'organisme Pour la Solidarité, 27 juin 2023.*
- *Quel accueil : enfants, jeunesse, migration et travail social, une journée d'étude organisée par Le Forum - Bruxelles contre les inégalités, 23 novembre 2023.*



Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



1. Ecole de Transformation Sociale

Contacts : Fred Aerden (Forum Bruxelles contre les Inégalités) et Alain Willaert (CBCS)

L'École de Transformation Sociale (ETS) est un dispositif de formation participatif et partagé lancé en octobre 2019 par le Forum – Bruxelles contre les inégalités, Bruxelles Laïque, le CBCS et la Fédération des Services Sociaux. Née du constat d'un manque de lieu propice à la convergence des savoirs, métiers, acteur.ices et terrains du social, cette initiative cherche à favoriser l'avènement d'une société plus juste et inclusive, en répondant aux besoins des publics fragilisés de la région de Bruxelles-Capitale.

L'ETS répond à une demande fondamentale, celle de **prendre du recul pour interroger les pratiques du travail social et les enjeux de la lutte contre les inégalités**. Ce faisant, le dispositif vise à combattre ces inégalités et à surmonter les obstacles qui limitent l'accès aux droits des personnes les plus vulnérables. Son objectif est de promouvoir une transformation sociale positive. Ceci passe par la remise en question

des pratiques existantes dans le travail social et par la formulation de recommandations destinées à influencer les politiques sociales.

Par une analyse critique de la réalité sociale, l'ETS encourage une participation active à la vie sociale et politique. Pour ce faire, l'ETS s'appuie sur le terrain du travail social pour **créer un espace de réflexion dédié à la construction de récits communs et de solutions**. Cette approche collaborative et globale vise à décroiser les secteurs au profit des bénéficiaires, favorisant ainsi la **mutualisation des ressources et l'innovation sociale**.

Concrètement, l'ETS organise des **sessions de quatre jours**, réparties sur un mois, rassemblant une quarantaine de personnes sélectionnées pour leur expertise et leur potentiel de transformation sociale. Ces sessions servent de forum pour discuter des idées, tester de nouvelles approches et imaginer des alternatives aux problèmes rencontrés sur le terrain. Elles ont également un rôle éducatif, en développant une compréhension critique de la réalité sociale, et en renforçant les capacités d'analyse, de choix et d'action des participants. L'ETS offre ainsi un espace dans lequel les connaissances sont partagées pour aborder les problèmes sociaux, proposer des pratiques novatrices et initier des changements à plus grande échelle ou dans différents secteurs.

L'ETS EN 2023

Cette deuxième itération de l'ETS a abordé 3 thématiques :

- La **précarité des familles monoparentales et l'accessibilité des services d'accueil et d'accompagnement de la petite enfance** les 5, 6, 7 et 29 juin 2023 ;
- La **précarité alimentaire et le droit à l'alimentation** les 18, 19 et 20 septembre et 19 octobre 2023 ;
- La **fracture numérique et la dématérialisation des services d'intérêt général** les 13, 14 et 15 novembre et 7 décembre 2023.

Au total, 265 personnes ont été identifiées par les comités de pilotage et invitées à participer aux sessions. 146 d'entre elles ont confirmé leur participation (55 % des personnes invitées). Finalement, 116 personnes différentes ont réellement participé aux trois sessions (79 % des personnes ayant confirmé leur participation), dont 22 personnes détenant un savoir d'expérience (19 % des participants réels). Seules 47 personnes ont participé aux quatre jours des sessions (41 % des participants réels).

31 recommandations destinées aux partis politiques en vue des élections de 2024 ont été formulées. Ces recommandations, accompagnées d'une présentation contextuelle de chaque thème, sont incluses dans trois livrables intitulés « **Les Cahiers de l'ETS** ». Ces cahiers seront disponibles en 2024 en français et en néerlandais.

Le CBCS a été particulièrement actif dans la réalisation de la troisième thématique.

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

2. Collectif 21

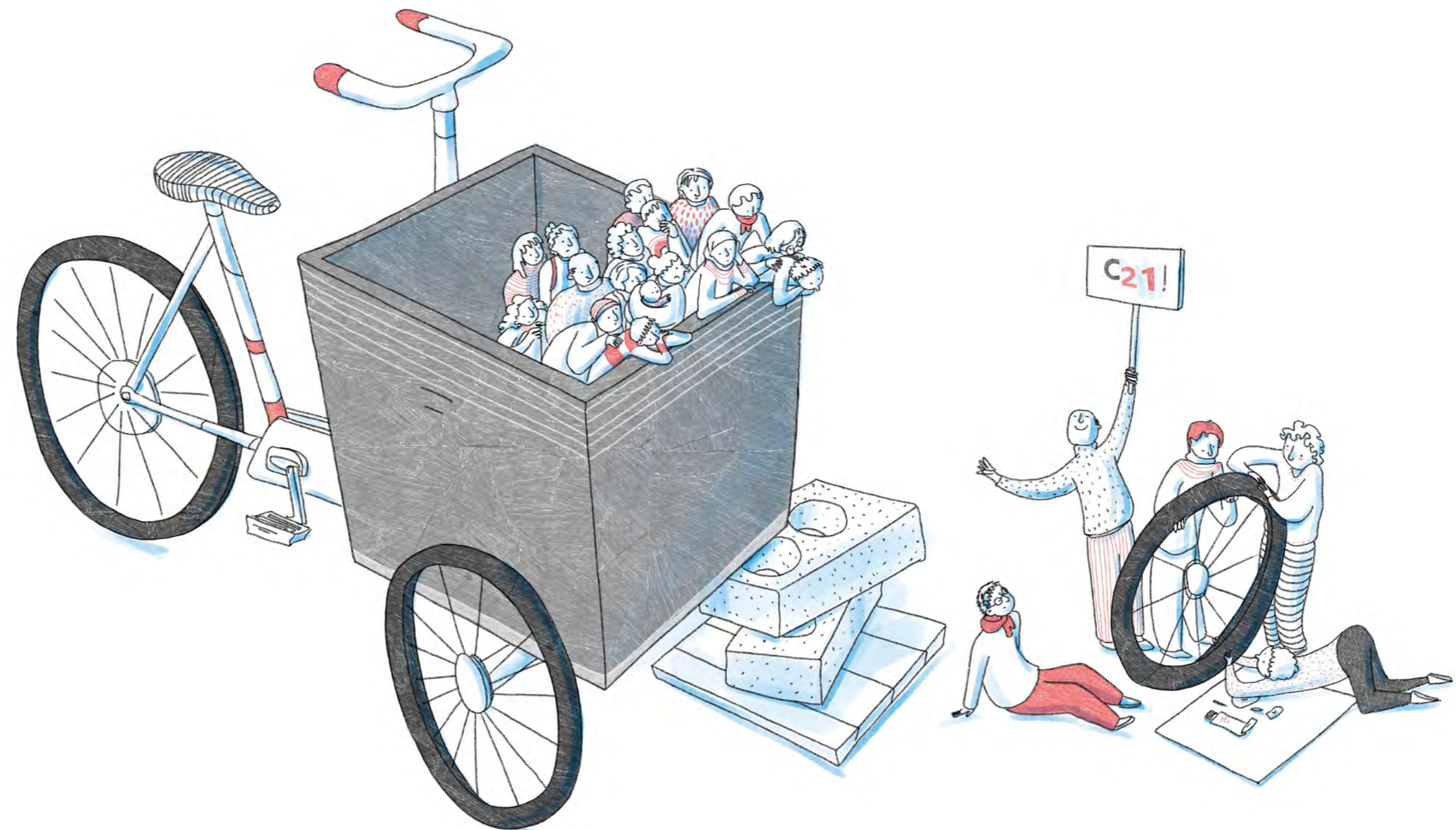
Contact : Alain Willaert

Le CBCS porte – avec la FESEFA, les CEMEAs, la Maison du Livre, Carrefour des Cultures et le Miroir Vagabond - le Collectif 21, un groupement qui ambitionne de remettre le fait associatif à l'agenda politique. Il questionne l'intégration des associations dans le code des sociétés, et par là, la disparition des frontières formelles entre entreprises et associations.

L'année 2023 a permis au Collectif de diffuser **un plaidoyer**¹⁷ et **un mémorandum**¹⁸ et d'en assurer la promotion auprès des partis politiques démocratiques francophones en multipliant les rencontres avec leurs représentant·es et mandataires.



17. <https://cbs.be/wp-content/uploads/2023/06/Plaidoyer-pour-lAssociatif.pdf>
18. <https://cbs.be/memorandum-politique-le-collectif21-soigne-lavenir-associatif/>



Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS

Contacts : Stéphanie Devlésaver et Adeline Thollot

Les travaux rédactionnels du **CBCS informent et/ou questionnent sur les sujets qui font l'actualité dans les matières du social, au sens large, et de la santé ambulatoire à Bruxelles**. Nous nous adressons aux intervenant·es du social - travailleur·ses de terrain, étudiant·es en travail social, bénévoles...-, aux pouvoirs publics, aux médias, et à toute personne intéressée par les thématiques traitées.

Le CBCS défend les droits sociaux et économiques des personnes. Il interroge les modes d'organisation de notre société, notamment par la place de la compétition et de la responsabilisation individuelle. Le CBCS promeut le développement des potentialités des collectifs et des individus dans une perspective d'émancipation.

1. Bruxelles Informations Sociales



Le BIS, c'est la revue d'informations du CBCS. **En décembre 2023, le CBCS publie le n°181 : « Ce n'est pas la taille qui compte (quoique) »¹⁹.**

« Se soucier de taille revient à s'interroger sur soi, sur les autres et, plus largement, sur son rapport à la société.

L'associatif ne fait pas exception.

A quelle échelle pourrait-on le mieux se renouveler ? Et si ce n'était pas une question de taille critique, mais plutôt de possibilité de se transformer – de changer de taille – quand le contexte et les missions le nécessitent ? »



19. https://cbcs.be/revue_bis/ce-nest-pas-la-taille-qui-compte-quoique/

Pour rappel, la revue BIS papier entend favoriser **la compréhension d'enjeux qui traversent le monde du travail social** et offrir un regard sur certaines pistes de transformation et d'ajustement pour rester au plus près des besoins des citoyen·nes-usager·es des services social-santé. Fruits de rencontres et de collaborations entre travailleur·ses de terrain, chercheur·ses, personnes concernées, ... **la revue BIS s'érige comme un outil de vulgarisation et de réflexion** construit grâce à ce croisement des regards. Elle permet donc aussi de **questionner les manières de travailler ensemble, d'interroger les modes d'organisation de notre société.**

C'est dans cette perspective de travail que s'inscrit ce nouveau numéro du Bruxelles Informations Sociales.

Diffusée auprès des professionnels du social-santé, mais aussi relayée auprès des bibliothèques, des Hautes Ecoles sociales, des CPAS, des médias, des parlementaires bruxellois·es, ... **la Revue se conçoit comme un outil-ressource.**



Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

2. Newsletters et outils de communication

La newsletter du CBCS²⁰ est composée et diffusée deux fois par mois, à l'exception des congés scolaires. L'objectif : **annoncer et faire écho des besoins et de l'actualité de l'associatif bruxellois** à travers une approche engagée, transmettre l'information interne au CBCS ainsi que celles de ses partenaires social-santé : publications, agenda d'événements, formations, appels à projets, articles de presse... En 2023, ce sont **20 newsletters qui ont été diffusées à 6 717 abonnés.**

Des réunions spécifiquement dédiées aux questions de communication et d'information ont lieu 2 fois par mois entre Stéphanie Devlésaver, Adeline Thollot et Evelyne Wetz pour la mise en lien avec les différentes actions du CBCS.

La newsletter se structure en différentes rubriques reprises dans un sommaire cliquable, certaines récurrentes, d'autres pas, selon les informations à mettre en avant : EDITO, ACTU ASSOCIATIVE, LECTURES, BON A SAVOIR !, AGENDA...

Sous la rubrique « ACTU ASSOCIATIVE », on peut trouver une production journalistique propre (interview, reportage, article à partir d'un compte-rendu, d'une analyse, d'une actualité qui a du sens à être mise en avant pour le secteur associatif...), le focus sur l'un ou l'autre projet mené par le CBCS. L'objectif étant d'expliquer davantage aux internautes le travail du CBCS : interview de collègues sur l'un ou l'autre de leur projet, informations sur les recherches en cours, les dossiers sociopolitiques portés par le CBCS pour incarner qui nous sommes et ce qu'on fait. Faire le lien entre notre travail quotidien et notre positionnement politique.

Les rubriques « LECTURES », « BON A SAVOIR », ou encore « PODCAST » permettent d'épingler des outils de réflexion, d'analyse, de vulgarisation autour des questions sociales et de société.

Enfin, la rubrique « AGENDA », bruxello-centrée, a pour originalité de mettre en avant des événements, rassemblements, expositions... qui s'adressent aux professionnel·les du social, de manière intersectorielle, au-delà de leur appartenance à un secteur social-santé spécifique.



20. <https://cbcs.be/archives-newsletter-cbcs/>

Par ailleurs, le **CBCS fait le point deux fois par an sur l'actualité des divers chantiers qui l'occupent tout au long de l'année.** Sous forme de courrier électronique dédié à l'ensemble de son AG, il lui permet de rester connecté à ce que la structure réalise, sans pour autant l'inonder d'informations.

Le CBCS communique aussi par le biais de **sa page Facebook** (offres d'emploi, événements qui demandent une forte réactivité) et via **ses 2 pages LinkedIn** : l'une « Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique », l'autre « Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales CREBIS » : mise en avant de productions et d'événements réalisés par le CBCS, par son centre de recherche, mis en avant de certains projets, relais de certaines informations diffusées dans la newsletter du CBCS, etc.).

Au 31 décembre 2023, la **page Facebook du CBCS compte 1100 abonné·es; la page LinkedIn du CBCS compte 225 abonné·es, celle du CREBIS compte 221 abonné·es.**

Cette diversité de supports de diffusion est le fruit d'une réflexion qui a eu lieu tout au long de l'année 2023 avec pour objectif d'utiliser au mieux les différents canaux de diffusion d'information dans le but de se faire porte-voix des questions d'actualité sociale et de santé, par-delà le secteur associatif.

3. Veille parlementaire

Comme annoncé en 2022, **une veille parlementaire a été mise en place** comme outil en interne. Sous forme de courrier électronique, **une fois par mois, le CBCS propose son regard sur l'actualité parlementaire bruxelloise**, à partir des sujets en lien avec les thématiques de travail du CBCS, mais aussi avec celles du Forum Bruxelles contre les inégalités avec qui il collabore régulièrement.

Concrètement, cette veille met en exergue des projets de décret, des questions d'actualité ou des interpellations de député·es. **Loin d'être exhaustive, cette veille parlementaire mensuelle se propose d'identifier certains sujets social-santé débattus dans les hémicycles bruxellois.** A terme, elle pourra être étendue à l'ensemble des personnes intéressées et relayée sous forme de newsletter.

4. « Vers des politiques social-santé intégrées »

Une page web pour informer les professionnel·les du social-santé²¹

A Bruxelles, le Plan Social Santé Intégré (PSSI) et le Plan Interfédéral pour des Soins Intégrés (PIF) dessinent les contours d'une réorganisation territoriale de l'offre de l'aide et des soins de première ligne. Au-delà de ce cadre politique, qu'en est-il sur le terrain ? Comment construire la mise en place d'un travail social-santé intégré et par territoire avec les acteur·ices bruxellois·es ? Comment articuler les différents niveaux d'action ? En tant que professionnel·le du social-santé, que dois-je comprendre ? Qu'est-ce qui va changer ? Les limites, les écueils à éviter, les forces déjà existantes ? **Beaucoup de questions alors que les informations sont fragmentaires et dispersées...**

Pour avoir accès à toute une série d'informations sur ces questions, réunies dans un même lieu, le CBCS a créé une page web qu'il actualise au fil du temps, notamment sur la mise en œuvre du Plan Social-Santé Intégré, le cadre législatif, mais aussi les analyses, les rapports, les réactions de professionnel·les de terrain, etc.



21. https://cbcs.be/revue_bis/bis-180/

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Gestion interne

Conseil d'Administration :

- Dujardin, Pascal (Mutualité chrétienne de Bruxelles)
- Hachem Samii, Yahyâ (Ligue bruxelloise de Santé mentale)
- Kesteloot, Julie (Fédération des services sociaux)
- Laval, Virginie (Soins chez soi)
- Leclercq David (Fédération laïque des centres de planning familial)
- Pettiaux, Michel (A titre personnel)
- Roland, Michel (Médecins du Monde Belgique)
- Zaitouni, Fatima (SOS Jeunes – Quartier Libre)

L'équipe :

- Stéphanie Devlésaver (4/5 Etp)
- Adeline Thollot (2/5 Etp)
- Jacques Moriau (Tp)
- Evelyne Wetz (4/5 Etp)
- Karine Boussart (Tp)
- Valentina Marziali (Tp)
- Manon Guibreteau (Tp)
- Matthias Rosenzweig (Tp)
- Alain Willaert (Tp)

Rapprochement CBCS – Forum Bruxelles contre les inégalités

Le présent rapport d'activités en est la preuve : le CBCS et le Forum Bruxelles contre les inégalités mènent en commun un grand nombre de leurs activités. Les 2 ASBL ont fondé et cogèrent le CREBIS.

Les deux équipes ont la volonté de mettre en place des outils pour améliorer leurs synergies. Les deux directions

visent la fusion, pour des raisons de simplification administratives et financières.

Pourquoi ce rapprochement ?

D'abord, parce que les deux associations partagent un même idéal.

Nous œuvrons pour **promouvoir davantage de justice sociale et un accès renforcé aux droits fondamentaux pour toutes et tous** dans un contexte marqué par un accroissement des inégalités, la complexification des problématiques sociales et la marchandisation de l'ensemble des sphères de la société, face à une offre de services social-santé encore fragmentée, inégalement répartie et souvent insuffisamment financée.

Notre engagement vise à construire une Région bruxelloise plus égalitaire, en encourageant la solidarité et le collectif, notamment par le développement de communautés de pratiques et de pensée.

Nous accompagnons la transformation sociale et agissons pour plus de justice sociale en tant que structure d'appui et de conseil à la fois auprès des instances politiques dans l'établissement de politiques publiques adaptées aux besoins des publics concernés, mais aussi auprès des acteur·ices du secteur social-santé afin de leur (re)donner leur pouvoir d'agir et ce, tout en refaisant collectif. **Tout ce processus ne peut se faire sans la participation des personnes concernées par la précarité et les inégalités, dans une logique de croisement des savoirs.**

Mais également pour des raisons plus pragmatiques :

- Nous collaborons depuis de nombreuses années sur de nombreux dossiers
- Nous souhaitons renforcer notre partenariat et notre impact, en mutualisant nos ressources, nos compétences et nos réseaux, et en simplifiant notre fonctionnement administratif et financier
- Nous visons à améliorer les conditions de travail



de nos équipes, en favorisant la transversalité, en planifiant les calendriers et en évitant l'épuisement

- Nous voulons augmenter l'impact des projets menés dans le cadre de nos missions.

Cette volonté de rapprochement est une initiative bottom-up. Elle appartient aux équipes. Ce n'est donc ni une injonction du politique ni un processus initié par les instances des ASBL (CA et AG).

C'est pourquoi nous travaillons à la rédaction d'une « étude de faisabilité » que nous remettrons aux organes d'administration fin 2024. Cette étude prendra en compte toutes les conséquences d'une fusion d'un point de vue financier (agrément et aides à l'emploi), de la gestion des ressources humaines (harmonisation des conditions et de l'organisation du travail) et de la gouvernance interne. Nous sommes accompagnés pour ce faire par Toolbox et HappyTeam.

Sommaire



Préambule « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »



Le CBCS au cœur des débats – CONCERTATION



Le CBCS investigue - CREBIS



Le CBCS initiateur de changement – ACTIONS



Le CBCS producteur d'informations et de réflexions – PUBLICATIONS



Gestion interne



Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Le CBCS est l'organisme intersectoriel de coordination agréé dans le cadre du Décret CoCoF du 05 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé, dit décret « ambulatoire ».

L'article 144 du décret précise les missions du CBCS :

« Le Collège peut agréer un organisme intersectoriel de coordination selon les critères et les modalités qu'il détermine.

L'organisme intersectoriel de coordination :

- 1°. rassemble au moins 50% des services ambulatoires tels que définis à l'article 2, 2° agréés du présent décret et au moins 9 secteurs tels que définis à l'article 2, 5° du présent décret.
- 2°. développe une coordination avec les secteurs de l'aide aux personnes handicapées, de la cohésion sociale, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'hébergement.
- 3°. peut en outre développer des coordinations avec tout autre secteur concernant la population bruxelloise. »

Actuellement, quelques 150 fédérations, regroupements d'associations et associations sont membres du CBCS, dont 100 agréés dans le cadre du décret ambulatoire.

Le CBCS remplit sa mission d'organisme intersectoriel de coordination par 3 types d'activités distinctes, correspondant aux trois alinéas de l'article du décret qui l'a agréé. Mais ces activités s'imbriquent utilement.

La coordination (mise en place d'un lieu de rencontre propice au dialogue, secrétariat et suivi des dossiers, ...) d'une Inter-fédération des secteurs du décret ambulatoire CoCoF (IFA), avec pour objectif de favoriser la réflexion et le travail intersectoriel est une application de l'alinéa 1 de l'art. 144 du décret ambulatoire, créant l'organisme intersectoriel de coordination. **Le CBCS agit ici comme un point d'appui.**

La production de rapports et d'analyses dans le but de nourrir le dialogue sociopolitique des secteurs de l'action sociale, de la famille, de la santé, de l'insertion socioprofessionnelle, de la cohésion sociale, du handicap, de l'hébergement, et plus récemment, de la promotion de la santé CoCoF est une application de l'alinéa 2 de l'art. 144 du décret.

La diffusion et la production d'articles d'information spécialisée en social- santé à destination des professionnel·les et futurs professionnel·les du social (au sens large), de la santé et de tout autre secteur concernant la population bruxelloise, et, plus récemment, la participation aux groupes de travail transcommunautaires Ars Collaborandi et Care in the city, réunissant différents points d'appui à la 1^{ère} ligne, dont l'Observatoire du social et de la santé et le Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg sont des applications de l'alinéa 3 de l'art. 144 du décret.

Également, le Gouvernement francophone de la Région de Bruxelles-Capitale a confié au CBCS un **rôle transversal dans le cadre de la démarche d'évaluation qualitative prévue par le 'décret ambulatoire'**.

Par cycle de 3 ans, le CBCS promeut une démarche transversale d'évaluation qualitative d'une ou plusieurs thématiques retenues par le Collège francophone en vertu du décret. Ces analyses concourent à éclairer

Évolution des problématiques sociales et de santé 2018 - 2022 :



constats et recommandations



les secteurs et l'autorité politique, par exemple, sur les dimensions d'accessibilité de l'offre de services mise en tension avec la pénibilité du travail. Le postulat est que la démarche transversale d'évaluation qualitative et les démarches locales menées par les services agréés se renforcent mutuellement.

La thématique retenue pour le présent triennat est « **Travail en réseau : transversalité ambulatoire** ». **Le Crebis, l'ETS et le Collectif21 en sont la mise en œuvre.**

Comme tous les services agréés dans le cadre du décret ambulatoire, le CBCS est tenu de mettre en œuvre une démarche d'évaluation qualitative individuelle (DEQ-L). Pour les années 2023-25, la thématique choisie est « **la gouvernance** ». **Il s'agit d'adapter le management interne à l'importante modification de son environnement.**

Les Ateliers du changement, initiative du CBCS en partenariat avec BRUSANO, est possible grâce au soutien financier de la COCOM.

La recherche « Mutualisation » est un co-financement COCOF – IRISCARE.

Le Crebis, centre de recherche fondé par le Forum et le CBCS, n'a pas de personnalité juridique distincte.